Association syndicale de Denneville-plage (ASDP)



Tous unis pour notre littoral!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 3 AOÛT 2019

Présentation de M Laidet, Maire adjoint de Port-Bail-Sur-Mer

Assemblée Générale de l'Association Syndicale de Denneville Plage
3 août 2019

Défenses contre la Mer Méthodes Engagements 2019 Décisions à prendre 2020

Assemblée Générale Association Syndicale de Denneville Plage 3 août 2019



Assemblée Générale Association Syndicale de Denneville Plage 3 août 2019

Hier...

La municipalité a souvent été obligée d'effectuer des travaux suite à des tempêtes qui pouvaient mettre en péril des biens et des personnes, impactées par ces phénomènes hivernaux mais imprévisibles.

Jamais sur les enrochements dont elle a pris en 1970 la compétence, mais toujours sur des massifs dunaires exposés.

Aujourd'hui

A lieu d'intervenir au coup, par coup, nous avons décidé de travailler avec la Direction Régionale des Territoire et de la Mer (DDTM) sur les moyens à mettre en œuvre pour protéger ces massifs qui sont eux même des protections, en particulier avec notre profil côtier.

Les aménagements recommandés par l'Etat (DDTM) sur Port-Bail font partie des chantiers pour connaître si les techniques utilisées sont pérennes et qu'elles permettent une revégétalisation des massifs dunaires érodés.

Les services GEMAPI de la Communauté d'Agglomération et les techniciens de la DDTM travaillent sur les dossiers administratifs, contrôlent l'évolution des procédés pour les améliorer si nécessaire.

Analyse de la proposition d'avant-projet détaillé "Stabiplage"

Méthode mixte mais réversible

Complexe à mettre en place Efficacité incertaine

Impact visuel

Coûts: → 1 962 600 TTC

Onéreux, surtout au regard des enjeux

Subventionnable (jusqu'à 80 %) soit 1.570.000 €

Aspects administratifs: Jourd et complexe

Denneville Plage 3 août 2019

Propositions d'aménagements
Site 1 : la Caillourie – A
Confortement et stabilisation
dunaire :

Mise en place d'un double rideau de ganivelles et fermeture du système

Plantation d'oyat Si nécessaire, rechargement ponctuel



Coûts (€)	Installation	10 ans	20 ans
Ganivelles	3 600	3 600	7 200
Rechargement	10 800		
Total	14 400	3600	7200

Site 1 : la Caillourie – site B

Confortement et stabilisation dunaire :

Mise en **casiers de fascines**Remplissage des casiers par
du varech

Rechargement en sable



Coûts (€)	Installation	10 ans	20 ans
Fascines	120 000	120 000	240 000
Rechargement	21 600		
Total	141 600		

Propositions d'aménagements

Site 2: VVF(sur la base d'éléments de F.Levoy, 1992)

Combler les brèches et siffles-vent

Mise en place d'un double rideau de ganivelles hors d'atteinte des tempêtes décennales

Plantation d'oyats (+ dépôts de varech ou dépôts de branchages)

Clôturer le système et canaliser les accès à l'estran

Si nécessaire, compléter le dispositif par la mise en place de fascines voir un rechargement de plage



Avantages des solutions proposées Technique :

Méthode douce et réversible Mise en place plus simple Impact visuel faible

Coûts:

Moins onéreuse à l'installation Subventionnable (jusqu'à 80 %)

Aspect administratif: Moins lourd



Travaux votés par les élus Travaux budget 2018 Réalisés en avril 2019

Travaux proposés DDTM

45200 € TTC subvention: 36160 €

6160 € 156000

156000 € 124800 €

Reste à charge commune : 9040 €

31200 €

Travaux budget 2019
A réaliser en octobre 2019
58099 € TTC subvention AFITF 46479 €
Reste à charge commune : 11620 €



Assemblée Générale Association Syndicale de Denneville Plage 3 août 2019

et ses protections maritimes

- Création d'une commission ou d'un comité de pilotage 4ème trimestre 2019
- Participation aux « rendus » de l'Agglomération du Cotentin (GEMAPI) Septembre/octobre 2019
- Positions des associations et de la communes sur les propositions GEMAPI 1^{er} trimestre 2020
- Intégration d'un fond de concours communal aux travaux des associations 1^{er} trimestre 2020
- Présentation des travaux du COPIL à la nouvelle équipe communale 2^{ème} trimestre 2020